

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

ELMORE DUFOUR, Président
E. A. ANDRIEU, Administrateur-Délégué
HENRY BIRABEN, Editeur

Bureaux: 323 Rue de Chartres
entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 sous la ligne, voir une autre page du journal.

TEMPERATURE

MARDI 18 FEVRIER

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue de Canal, Nouvelle Orléans, Lae.

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for 7 h. du matin, Midi, 3 p. m., 6 p. m.

Le Suffrage des Femmes et ses effets

Un onzième Etat de l'Union américaine (sur 48), le Nevada, vient d'accorder le droit de vote aux femmes.

Les Etats de Wyoming, d'Utah, de Colorado, d'Idaho et de Washington ont adopté depuis longtemps le suffrage féminin. La Californie s'est ajoutée à cette liste il y a environ un an et demi, et dans les élections du 5 novembre dernier les Etats d'Arizona, de Kansas, de Michigan et d'Orégon l'ont également institué.

Enfin nous avons annoncé ces jours derniers que le Sénat de l'Etat de New-York, gagné par l'exemple des Etats de l'ouest, avait voté en faveur d'un amendement à la Constitution accordant le droit de suffrage aux femmes.

Non seulement les femmes sont électrices dans les Etats de l'ouest qui viennent d'être énumérés, mais déjà elles leur ont fourni des législateurs. Dans l'Etat de Wyoming, Mme Robinson siège au Sénat. La Législature du Colorado s'honore de posséder deux sénatrices et cinq députées qui y font excellente figure de politiciennes, et dans les Chambres de l'Utah et d'autres Etats siègent aussi des "female representatives", comme on dit maintenant dans les Etats suffragistes.

A ce propos un correspondant spécial du "Times" a fait une intéressante enquête sur les conséquences politiques et sociales du vote des femmes dans les Etats de l'ouest qui l'ont institué et d'où il gagne maintenant les Etats de l'est.

Le suffrage féminin, d'après ses constatations, a simplement augmenté le total des votes, mais n'a pas créé de nouveaux courants électoraux. En général les femmes votent avec leur mari et

L'Humour Hollandais

Les Portugais ne sont toujours gais que parce que l'auteur de la "Perichole" en a décidé ainsi. Lorsqu'on se promène dans les rues de Lisbonne ou d'Oporto, on acquiert vite la preuve que les habitants de la jeune république sont, au contraire, graves et même tristes.

S'il est un peuple gai et spirituel en Europe c'est plutôt celui aux destinées duquel préside la reine Wilhelmine. Les Hollandais ne manifestent pas bruyamment leur joie, ils ne sont pas exubérants mais les paysans les plus simples, les pêcheurs, les ouvriers des digues, des tourbières de la Drenthe, les marins qui vivent constamment dans leurs chalands sur leurs canaux, tous ont cette tournure d'esprit qu'on désigne du nom d'humour.

Le "boer" (paysan) qui est généralement un gros homme à face ronde portant des anneaux aux oreilles, un bonnet d'étoffe et un pantalon très large, analogue au "bragoubraz" de nos Bretons, aime la moquerie et manie agréablement l'ironie. Il a le goût des surnoms et les applique avec justesse. Ses réflexions comiques portent d'autant mieux que, sans être froid, il sait demeurer impassible. De nature insouciant, il ne s'assure pas une vieillesse exempte de soucis comme le font, dans la classe élevée, les gros marchands qui s'en vont faire fortune à Batavia ou aux Antilles. Mais la bienfaisance néerlandaise est si grande qu'on ne rencontre pas là-bas de gens dans la misère.

Le moment où l'on observe le mieux le caractère des Néerlandais est la "bitternurt" (heure de l'apéritif). Tout bon bourgeois de Rotterdam, d'Amsterdam ou de Harlem tient à fumer un bon cigare avant de rentrer dîner chez lui en dégustant un verre d'"onde klare", vieux genièvre de Schiedam, qui se consomme aussi couramment en Hollande que l'absinthe chez nous. La vente de cette dernière boisson est, du reste, interdite dans toute l'étendue du royaume.

C'est là, au café, que les affaires terminées, on aime se raconter de bonnes histoires. En Zélande, les jolies paysannes qui portent les bras nus en toute saison, ont la figure épanouie par un éternel sourire. "Goed rond, goed zoenrosch" (bon rond, bon Zélandais), dit le proverbe, et c'est vrai. La seule vue de ces braves gens réconforte. "Bonjour vous", dit le pêcheur qui vous rencontre seul. "Bonjour ensemble", ne manque-t-il jamais de dire, si un chien vous accompagne.

Il y a des histoires très connues qu'on se répète quand même, comme celle du gros laitier qui, à la Haye, s'arrête pour admirer le palais de Justice et demande à un avocat quel est ce superbe monument.

C'est un moulin, mon brave. Ah, ah! je m'en doutais bien, à voir entrer tous ces ânes avec leurs sacs pleins. L'avocat avait sous le bras une serviette bondée de papiers. Les Zélandais sont comme les méridionaux de la Hollande.

L'aventure du vieux Guillaume est aussi légendaire. Guillaume, un bonhomme rusé et qui passait pour un peu avaré s'égarait un soir avec son cheval dans une fourbière et la bête va s'enliser.

Guillaume adresse aussitôt une prière à son saint patron et fait le vœu que, s'il s'en tire, il vendra son cheval et fera brûler des cierges avec le produit du marché.

Guillaume s'en tire en effet avec sa bête et trois jours après il conduit celle-ci à la foire. Il place le cheval devant lui et à côté un coq.

—Combien le cheval? demande un passant. —Trois francs. —Trois francs... Tu plaisantes! —Pas du tout. J'ai dit trois francs, seulement je ne vends pas le cheval sans le coq. —Et combien le coq? —Cent vingt francs. —Décidément pense l'acheteur, c'est un vieux fou.

Mais comme le cheval lui plaît et qu'en somme le marché est avantageux, il verse cent vingt-trois francs et emmène coq et cheval.

Aussitôt le vieux Guillaume gagne l'église la plus prochaine et fait brûler dévotement pour trois francs de cierges à son saint patron.

A Alkmaar, pays des fromagers, le marché bruyant et joyeux du vendredi sur le "waagplein" (place du poids public) est l'un des spectacles les plus curieux que se puisse voir.

Les fromagers, les porteurs, vêtus de blanc, coiffés de vert ou de rouge, n'ont pas l'air de travailler mais de s'amuser. Tout en s'enoyant deux par deux les boules rouges ou jaunes qu'ils reçoivent, une dans chaque main, sans jamais les laisser choir, ils échantonnent des réflexions comiques, se racontent des anecdotes et l'on ne peut s'empêcher d'envier ces gens qui semblent tous heureux.

Automobile Enballé A trois heures hier après midi un automobile appartenant à John Weibler, et conduit par son propriétaire, demeurant No. 521 Avenue du City Parc, a causé beaucoup d'agitation rue du Canal quand le guidon s'est brisé. La machine marchant à une assez grande vitesse est montée sur le trottoir en face du magasin rue du Canal No. 956. Après des efforts surhumains, M. Weibler a réussi à arrêter son automobile. Personne n'a été blessé, mais l'automobile a été endommagée pour une somme de \$75.

Vol d'un Baril de Sucre Hier après midi à 2 heures un homme inconnu de la police s'est présenté dans la grande épicerie en gros de A. Adler et Cie, rue du Canal No. 225, et a demandé le prix de plusieurs articles. Les prix lui ont été donnés immédiatement et il est sorti. Mais en sortant il a pris un baril de sucre qui était sur le trottoir et après l'avoir chargé sur sa voiture, il s'est enfui. La police a été avisée du vol.

Mort en Travailant

Pendant qu'il travaillait hier après midi à 2 heures sur le grand chemin du Noyveau Basin, Gabriel Bosant un ouvrier âgé de 45 ans, est mort subitement. Le corps a été transporté à la morgue où le coroner, le Dr. O'Hara, a déclaré que la mort avait été provoquée par une maladie de cœur. Plus tard le cadavre de Bosant a été transporté à son domicile à l'angle des rues Thalie et Constance.

Disparition Thomas Rooney, âgé de 35 ans, a disparu de son domicile No. 1313 Magasin, le 30 janvier, et n'a pas été revu depuis.

Cycliste Arrêté Un gamin nommé Thomas Norman, demeurant rue Bourbon No. 617, a été arrêté hier après midi par l'agent de police Jackson, à l'angle des rues Canal et Carondelet pour n'avoir pas d'avertisseur sur sa bicyclette.

Cafetier Arrêté Hier soir à 7 heures, Jacob Schelleci propriétaire d'un bar rue St. Charles No. 3339, a été arrêté par l'agent de police John L. Prados, qui l'a accusé d'avoir vendu des boissons sans avoir la licence nécessaire.

Procès en Dommages Un procès en dommages de \$5,035 a été intenté hier matin à la Cour Civile de District par Mlle Annie Lynch contre le New Orleans Rys. & Light Co.

Abus de Confiance Les bruits couraient hier soir qu'un notaire bien connu à la Nouvelle-Orléans serait arrêté ce matin.

Vol de boissons et de Tabac Octave Chevalier, propriétaire d'un café situé rue Tchoupitoulas No. 1777, s'est plaint à la police hier soir, qu'un voleur s'était introduit dans son établissement, pendant la nuit de lundi à mardi, et qu'il a volé plusieurs boîtes de cigares, de cigarettes, et tabacs à fumer et plusieurs bouteilles de vin, de whiskey et de vermouth. M. Chevalier estime sa perte à \$50. La police fait une enquête.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Il ne faut pas dormir pendant votre service

En faisant sa ronde à 3:45 mardi matin, le Sergeant Kingman, trouva l'Agent de Police Charles J. Michel endormi sur un banc rue Decatur, entre Conti et St. Louis. Michel a été promptement mis à pieds par l'Inspecteur de Police Reynolds.

Rapport éloquent Le rapport qui vient d'être publié par le Bureau de Commerce Étranger et du Pays établit une augmentation de près de 15 pour cent dans le commerce étranger du port de la Nouvelle-Orléans pendant l'année 1912.

Procès en Dommages Un procès en dommages de \$5,035 a été intenté hier matin à la Cour Civile de District par Mlle Annie Lynch contre le New Orleans Rys. & Light Co.

Abus de Confiance Les bruits couraient hier soir qu'un notaire bien connu à la Nouvelle-Orléans serait arrêté ce matin.

Vol de boissons et de Tabac Octave Chevalier, propriétaire d'un café situé rue Tchoupitoulas No. 1777, s'est plaint à la police hier soir, qu'un voleur s'était introduit dans son établissement, pendant la nuit de lundi à mardi, et qu'il a volé plusieurs boîtes de cigares, de cigarettes, et tabacs à fumer et plusieurs bouteilles de vin, de whiskey et de vermouth. M. Chevalier estime sa perte à \$50. La police fait une enquête.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Visites du Consul Général de France aux Casernes Jackson et à l'Evêque auxiliaire de la Nouvelle-Orléans

Samedi dernier le sympathique Consul Général de France à la Nouvelle-Orléans, M. Henri Leduc, accompagné de l'avocat du Consulat Maître André Lafargue, a rendu visite à Monseigneur Laval, l'Evêque auxiliaire de la Nouvelle-Orléans et le représentant de Monseigneur Blenk, l'archevêque de notre ville, ce dernier étant parti de New York, avant hier, pour se rendre à Porto Rico afin d'assister aux fêtes commémoratives du quatrième centenaire de l'établissement de l'Eglise Catholique à cet endroit.

M. Leduc a fait le plus gracieux accueil au représentant de la France, en l'assurant de l'estime et de la confiance du clergé français en Louisiane.

Messrs. Leduc et Lafargue se sont rendus aux Casernes Jackson où ils ont été fort aimablement reçus par le capitaine Winston, le représentant du commandant Kippert. Le capitaine Winston a invité M. Leduc à visiter les casernes.

Le Consul Général de France a paru vivement intéressé à l'installation toute moderne de notre poste militaire, et il a vivement félicité le capitaine Winston sur la tenue de ses hommes.

Abus de Confiance Les bruits couraient hier soir qu'un notaire bien connu à la Nouvelle-Orléans serait arrêté ce matin.

Vol de boissons et de Tabac Octave Chevalier, propriétaire d'un café situé rue Tchoupitoulas No. 1777, s'est plaint à la police hier soir, qu'un voleur s'était introduit dans son établissement, pendant la nuit de lundi à mardi, et qu'il a volé plusieurs boîtes de cigares, de cigarettes, et tabacs à fumer et plusieurs bouteilles de vin, de whiskey et de vermouth. M. Chevalier estime sa perte à \$50. La police fait une enquête.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Abus de Confiance On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Vol de boissons et de Tabac On accuserait cette personne d'avoir détourné des fonds se montant à plusieurs mille dollars et appartenant à ses clients.

Le vainqueur de la tuberculose vient en Amérique

Berlin, 18 février. — Le Dr. Friedrich Friedmann, qui prétend avoir trouvé le remède de la tuberculose, est parti mardi pour New-York, à bord du Kronprinzessin Cecilie. Il a emporté avec lui une forte quantité de germes qu'il dit être très efficaces.

Il prétend guérir 95 pour cent des malades atteints de la tuberculose; un banquier millionnaire lui a offert un million s'il réussit à faire cette cure.

Les Améliorations à l'Hôtel Dieu Le contrat pour la construction des bâtiments de l'Hôtel Dieu sera probablement accordé mardi par les architectes, MM. Andry et Bendernagel.

Cinq soumissions ont été reçues pour ces travaux lundi après-midi mais les chiffres n'ont pas été divulgués. On va bientôt commencer de grandes améliorations.

THEATRES. TULANE "Officer 666" est une des meilleures farces présentées par le Tulane, cette saison. MM. Cohen & Harris, ont réuni une excellente troupe et la mise en scène est très soignée. De nombreux spectateurs font tous les soirs bon accueil à cette pièce, qui sera jouée tous les soirs de la semaine, avec matinées aujourd'hui et samedi.

CRESCENT "The Trail of the Lonesome Pine" est joué au Crescent cette semaine. Cette délicieuse pièce a été donnée au Tulane en décembre dernier, et a remporté un très grand succès. Matinées-judi et samedi.

ORPHEUM Le nouveau programme de l'Orpheum remporte un très vif succès. Bien que la choix des numéros a sensation sont très difficile, il n'y a aucun parti pris en disant que Henry E. Dixey, une nouvelle recrue de la scène de vaudeville, est un des meilleurs du programme de cette semaine. On peut dire de lui que c'est un artiste complet, de vaudeville entendons nous; il sait chanter, danser et même faire des tours de prestidigitation.

Lulu McConnell et Grant Simpson dans "The Right Girl" soulèvent les rires de l'auditoire. Tant qu'à Elizabeth M. Murray il lui a suffi de paraître en scène pour être applaudie. Bobby Barry et Amy Mortimer sont très amusants dans leurs danses, entre coupées de chansons.

Ben Lewin, qui présente différents caractères est un des meilleurs imitateurs que nous ayons eu sur la scène de l'Orpheum. Mary Elisabeth et le Trio La Maze, sont dignes en tous points de l'excellent programme de cette semaine.

POUDRE D'OR Grand Roman Inédit PAR LOUIS LETANG (SUITE)

Enfin, ses appels furent entendus et François Thibaut, qui travaillait non loin de là, au rez-de-chaussée même, dans la bibliothèque, arriva en courant par la porte du vestibule.

Tout pâle, sous le coup d'une violente émotion, il s'approche de la jeune fille et s'écrie: —Grand Dieu! mademoiselle, que s'est-il passé?... Quelle chose affreuse?... Il n'est pas mort au moins?... —Si!... Si!... répond Marcelle. Voyez, il ne bouge plus. Le sang coule par sa bouche! —François scruta la poitrine du malheureux.

—Son cœur bat encore... s'écria-t-il avec une joie très vive... et je crois qu'il respire faiblement.

Puis, avec d'innombrables précautions, il tira le couteau sanglant, toujours planté dans la blessure, et le posa sur le tapis.

—Il faudrait qu'un médecin arrivât vite... Peut-être y a-t-il quelque espoir de la sauver?... Ce serait si désirable... si désirable! —En ce moment une femme de chambre et le concierge de la maison, qui avaient entendu les cris de Marcelle, accouraient tout bouleversés.

—Un médecin, vite... commanda François. N'importe lequel... Dépêchez-vous! —Le concierge, qui avait fait à peine quelques pas dans le jardin d'hiver, rebrousse chemin aussitôt.

La femme de chambre, une personne déjà âgée, depuis plusieurs années au service de la famille de Clamont, essaya de suppléer sa jeune maîtresse en proie à une crise nerveuse qui paralysait tous ses moyens et apporta des coussins pour soulever et appuyer la tête du blessé.

—Non, dit François Thibaut en l'écartant du geste. L'hémorragie interne pourrait l'étouffer. Laissez s'épancher le sang. Le docteur prescrira ce qu'il faut faire. Occupez-vous de Mlle Marcelle, prête à défaillir, vous le voyez bien. D'autres personnes arrivaient: la cuisinière et une lingère qui

travaillait ce jour-là à la maison, puis le chauffeur d'auto et la femme du concierge.

François Thibaut les retint à la porte. —N'entrez pas. Vous ne pouvez rien d'utile. C'est un accident qui vient d'arriver à M. Le Fraissil; il s'est blessé grièvement à la poitrine. Un médecin seul est nécessaire! —Mon mari est parti en cherchant un, annonça la femme du concierge. Sûrement il ne tardera pas à ramener M. Sigoret qui demeure au 15 de la rue de Ponthieu... à quatre maisons d'ici. C'est justement le jour de sa consultation. Ainsi, il ne peut pas le manquer.

Eh! de fait, quelques minutes après, le concierge, très affairé et très important, faisait son entrée, accompagné d'un grand jeune homme de mine grave et de maintien modeste, comme il convient à un médecin de quartier dans la période de ses débuts, généralement durs et difficiles.

M. Sigoret ne manquait pas de science s'il manquait encore de clientèle et, au premier examen, il reconnut que la blessure de Ferdinand Le Fraissil était des plus inquiétantes.

—Le poumon est atteint et les complications les plus redoutables sont à craindre. —Tout de suite, avec une modestie qui l'honorait il demanda

qu'un confrère fût prévenu, le médecin de la famille de préférence. —Cela n'était pas possible, les Le Fraissil habitant la province. Mais François Thibaut annonça qu'il allait téléphoner immédiatement au docteur Rigaux, médecin de M. de Clamont, une sommité, un prince de la science.

—Ce sera parfait, déclara M. Sigoret. Je suis justement un des élèves du docteur Rigaux. Et il s'empressa auprès du blessé, trouvant en Mlle Sidonie, la femme de chambre, une aide intelligente et experte.

François, ces premières dispositions prises, s'approcha de Marcelle, prostrée sur une chaise, à l'écart, les yeux secs, l'air égaré.

—Marcelle, lui dit-il doucement, vous ne pouvez rester ici. Permettez-moi de vous conduire chez vous, ou plutôt chez Mme de Clamont à qui nous devons apprendre les tristes événements qui viennent d'avoir lieu.

—Oui, répondit-elle, mais?... Qui a-t-il frappé?... Qui l'a frappé? —François sembla ne pas saisir la pensée de la jeune fille et il répondit: —Ce sont des choses qui s'éclairciront. Venez, je vous prie. Marcelle s'appuya sur le bras du jeune homme et se laissa guider vers l'étage supérieur. Seulement elle répétait en elle-même son angoissante question: —Qui?... Qui?... Arrivés à l'appartement de Mme de Clamont, ils pénétrèrent tous deux dans l'antichambre et François frappa à la porte du petit salon. Vainement. Il renouvella sa tentative vers la chambre à coucher. Silence.

—Armande ne serait donc pas chez elle? fit Marcelle, que cette circonstance arrachait à son idée fixe.

Comme elle avait l'habitude d'entrer à sa guise chez sa jeune belle-mère, elle ouvrit la porte du salon et pénétra dans la pièce. Elle était vide. De même le cabinet de toilette.

—Armande!... appela-t-elle en poussant plus vite et plus loin, sous l'empire d'un nouvel effroi. Alors elle se trouva en présence du corps étendu de la jeune femme.

—Mon Dieu! cria-t-elle affolée, encore un malheur!... François, resté discrètement en arrière, accourut à ce cri. —Les deux jeunes gens reconnurent bien vite que Mme de Clamont n'était qu'évanouie. Nos lecteurs savent quelle intense et mystérieuse émotion causa cette défaillance.

Depuis une heure environ personne n'avait pénétré dans l'appartement et les ressorts d'une constitution jeune et forte n'avaient pas suffi à lui faire recouvrer le sentiment. Néanmoins, le temps qui a raison des pires dépressions de l'organisme, commençait à faire son œuvre, et Marcelle, aidée de François, réussit assez promptement à ramener la jeune femme à la vie.

Lorsque ses yeux s'ouvrirent et qu'elle aperçut leurs visages anxieux penchés vers elle, Mme de Clamont demeura hébétée, sans un mot, ne sachant plus pourquoi elle était tombée, pourquoi on la soignait.

Puis, brusquement, elle se souvint de l'écriture poudrée d'or qui lui était apparue, rappelant avec une intensité tragique le serment qu'elle avait été bien près d'oublier. Les mots avec leur scintillement métallique dansaient maintenant devant ses regards pleins d'effroi.

Dieu! était-ce possible? Et de peur que Marcelle ou François n'aperçussent le fatal papier, elle se leva toute droite, ses yeux virent du côté de la table où la lettre se trouvait toujours étalée, et arrachant son tour de cou de dentelle comme si cet objet l'empêchait de respirer, elle le jeta sur la table et éprouva un immense soulagement quand le buvard et son contenu furent recouverts par l'étoffe.

A demi-étendu sur le canapé les deux jeunes gens la considéraient, Armande fut quelque temps sans répondre à leurs pressants et affectueux interrogations. —Qu'avez-vous eu?... Quel danger vous a menacé?... —Je ne sais... Je ne puis m'expliquer... Des bruits... des voix... des choses étranges. J'ai eu peur!... Oh! grand peur! Elle frissonnait toute et jetait autour d'elle des regards craintifs. —Rassurez-vous, dit François, le mauvais moment est passé. —Ah!... Vous êtes sûr?... —Oui. Il y a eu dans toute la maison des manifestations mystérieuses. Elles ne sauraient se renouveler. Du moins, ici, vous n'avez vu personne. —Non, personne! —Vous n'avez subi aucune violence. —Aucune. —Hélas! il n'en a pas été de même en bas, au jardin d'hiver. L'un malheur est arrivé. Et avec les plus grands ménagements, François apprit à la jeune femme, reprise de ses terribles, le meurtre encore inexplicable de Ferdinand Le Fraissil. —La maison est hantée! gémit Mme de Clamont. Je ne peux pas rester ici! Je veux m'en aller chercher asile ailleurs! —Il fallut toutes les supplications de Marcelle et les raisonnements les plus persuasifs de